



GRUPE DE TRAVAIL NATIONAL INFORMATIQUE DU 30/10/2019 : SYNTHESE DES FICHES PREPARATOIRES

LE CARNAGE CONTINUE :
fermeture ADO, fermeture de l'ESI d'Ajaccio, fermeture d'ateliers
éditiques industriels, fin de l'affectation nationale SIL

Fiche 1 : réorganisation des DiSI

Le passage de 9 à 7 DiSI est considéré comme validé par le bureau SI puisque présenté à la 2eme convocation du CTR de décembre 2018. *(bien qu'il ne soit pas approuvé par les organisations syndicales).*

L'ensemble des outils informatiques a été mis à jour avec les nouvelles habilitations pour les agents. Les bascules de budget ont été réalisées vers les nouvelles DiSI. Les agents ont été affectés au niveau RH dans leur nouvelle direction au 1^{er} septembre 2019.

Dialogue social : nouvelles élections professionnelles pour 4 DiSI (Grand Est, Nord, RAAB, IDF) du 18 au 21 novembre.

Fiche 2 : Fermeture des ateliers ADO

Le périmètre des agents concernés pour faire une demande de mutation obligatoire a été établie : il correspond aux agents exerçant réellement la mission hormis ceux reclassés en interne dans les ESI

Chaque agent a été convié à participer à un entretien individuel avec sa direction pour exprimer ses interrogations et examiner les perspectives de reconversion.

Priorités en matière de mutation : les agents bénéficieront d'une priorité pour restructuration sur les postes vacants de leur DiSI, et à défaut sur la DD/Drfp de leur département d'affectation. Lors du mouvement local dans les DD/Drfp, ils auront les mêmes priorités que les agents déjà en fonction dans cette direction.

Formation professionnelle : Les DiSI organiseront un stage de présentation des missions de la DGFIP. Des visites de site pourraient être organisées pour compléter le dispositif. Les agents auront toutes facilités pour préparer l'examen de PAU. Lors de leur affectation en DD/Drfp, un plan de formation sera élaboré pour acquérir les connaissances nécessaires à leur nouveau poste.

Garanties indemnitaires : CIA, PRS, IDV.... *Merci pour tout !*

Fiche 3 : Plan de modernisation (actualisation)

Stratégies proposées :

Sortir de l'infrastructure GCOS : en complément de la conversion appuyée sur BluAge : portage vers ZOS, portage vers un environnement cobol sous X86, réécriture partielle de certaines applications.

Sortir de PACBASE : utilisation de convertisseurs automatique de Cobol pacbase en cobol lisible et maintenable. Le dictionnaire cobol (fonctionnalité de pacbase) a fait l'objet d'une reprise par le projet DICOBOL (développé par l'ESI de Nice).

Actualisation des Projets concernés :

CIC (centralisation des images chèques) → conversion en java,

PEZ (pensions) → étude en cours

MEDOC, FRP, TPCSI (contribution économique et territoriale) --> portage en cobol sous x86.



IR, FIP, TH : **portage pour mise en production en 2021 vers zos**

REC (recouvrement) --> portage vers ZOS

AMD (amendes) → reprise dans le périmètre de l'application ROC-SP

MAJIC --> adaptation pour sortir de PACBASE

SIR (système informatisé de recouvrements) → réécriture en Java

Incidence sur l'organisation de la production IR-FIP-TH :

- exploitation système confiée à deux ESI « historiques » ZOS : Amiens et Rouen (équipe mutualisée)

- exploitation applicative : actuellement chacun des 4 ESI est compétent dans les deux domaines PRO et PART. Le bureau SI fait le choix d'une spécialisation : Reims (EA PRO), Clermont et Marseille (EA PART). **L'exploitation GCOS de Nantes sera fermée, les agents seront reconvertis vers d'autres missions à l'ESI.**

Un plan de formation a été élaboré pour assurer la montée en compétence des agents exGCOS vers ZOS.



Fiche 4 : affectation SIL

Il existait un dispositif d'affectation nationale pour les agents SIL. Le bureau SI souhaite plus de synergies entre les équipes CID et SIL. L'entraide entre les deux équipes lors des pics de charge doit être renforcée. L'affectation nationale SIL est considérée comme un manque de souplesse pour les directeurs.

Evolution : suppression de l'affectation nationale SIL à compter de 2020. Elle sera maintenant faite en local sous la responsabilité des chefs d'ESI. Lors du mouvement de mutation 2020, le vœu « SIL » n'existera plus. Les agents SIL en place perdront leur « spécificité nationale » et seront affectés avant la campagne de mutation : DISI – département – qualification.

Fiche 5 : chefs de projet et chefs d'exploitation

Le bureau SI mène une réflexion sur les compétences et métiers de l'informatique. Elle a engagé d'abord cette étude pour les fonctions de chefs de projet et chefs d'exploitation.

Il est très difficile en quelques lignes de synthétiser 3 pages « très techniques » sur l'évolution des compétences de ces deux fonctions. La CGT tient à disposition le contenu complet de la fiche pour les collègues concernés ou les autres bien sûr !

Fiche 6 : fermeture de l'ESI d'Ajaccio

La diminution des perspectives d'activité et les contraintes immobilières conduisent le bureau SI à programmer la fermeture de l'ESI le 31 août 2020. 19 agents sont actuellement affectés à l'ESI d'Ajaccio.

Seuls les services CID et SIL seront maintenus. Ils seront placés sous l'autorité de l'ESI de Nice.

Les agents des services développement, indexation hypothécaire et support devront déposer une demande de mutation en janvier.

Accompagnement : même punition que les agents ADO, AT, Editique etc.... : un beau « copier-coller » : entretien individuel, priorités sur les mutations, garanties indemnitaires....

Fiche 7 : trajectoire éditique

Situation actuelle : un parc hétérogène et vieillissant avec un taux de disponibilité faible (75%) et une maintenance complexe sur les machines de mise sous plis avec un coût d'entretien élevé.

Orientations retenues : renouvellement du matériel (jet d'encre couleur, mise sous plis avec une production de +50%), maintien de la mission en interne mais avec moins d'ateliers et mise en place du travail en deux équipes.

Le dimensionnement retenu est de 3 ou 4 sites dont Meyzieu et Poitiers. Le choix des autres ateliers industriels qui seront maintenus n'est pas encore fait, il dépendra des études immobilières, techniques et sociales.

Les ateliers non retenus fermeront en 2021 ou 2022, idem pour celui de Limoges dont les productions seront reprises progressivement.

Accompagnement : même punition que les agents ADO, AT, Ajaccio etc.... : un beau « copier-coller » : entretien individuel, priorités sur les mutations, garanties indemnitaires.

**EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION NATIONALE
LE 14 NOVEMBRE.**